

**PREFET
DE LA LOIRE**

Commune de Saint-Martin-la-Sauveté

dossier n° DP 042 260 24 R 8012

date de dépôt : 05/09/2024

demandeur : NEEL FRAISSE pour M. VIAL
Raymond

pour : panneau photovoltaïque

Adresse du terrain : **Saint-Martin-la-Sauveté
(42260)**

ARRÊTÉ

**De non-opposition à une déclaration préalable
Au nom de la commune de Saint Martin la Sauveté**

Le Maire de Saint-Martin-la-Sauveté,

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la Carte Communale approuvée par délibération du conseil municipal en date du 20/12/2005 et par arrêté préfectoral en date du 27/06/2006, et notamment la zone constructible

Vu la déclaration préalable - déposée le 05/09/2024 par Mairie Saint Martin la Sauveté
Vu l'objet de la demande :

- Pour installation de panneau photovoltaïque
- Sur un terrain situé 140 impasse la sauveterre à Saint-Martin-la-Sauveté (42260) ;

Vu l'instruction du dossier par les services de la DDT Saint Etienne

Vu la date d'affichage en mairie en date du 05/10/2024 de l'avis de dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme ;

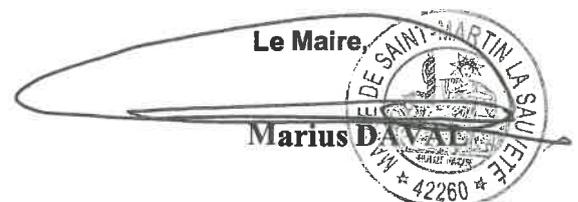
ARRÊTE

Article unique

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

A ST MARTIN LA SAUVETE, Le 5 octobre 2024

Le Maire,
Marius DAVAT



The stamp is circular with the text "MAIRIE DE SAINT-MARTIN LA SAUVETE" around the perimeter and "42260" at the bottom. It features a central emblem and is partially obscured by a large, stylized signature or scribble.